Décision n° 2016-0431
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 22 mars 2016
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2013 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 29 septembre 2015 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 5 octobre 2015 portant délégation de signature ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

© Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

Décide :

Article 1 – Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2 - Le directeur de l'accès mobile et des relations avec les équipementiers de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 22 mars 2016

Pour le Président et par délégation

Rémi STEFANINI
Directeur de l'accès mobile
et des relations avec les équipementiers

Annexe à la décision n° 2016-0431
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 22 mars 2016

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198702094	COMMUNE DE CARRY LE ROUET	13 CARRY LE ROUET	4 VHF
198801673	ECOLE DE CONDUITE LEPOLARD	02 SOISSONS	1 UHF
198901164	COMMUNE DE LES MONTILS	41 LES MONTILS	1 VHF
199005384	AUCHAN FRANCE	13 AUBAGNE	1 UHF
199104753	SEA-INVEST ROUEN	76 GRAND COURONNE	1 UHF
199110087	UNIBETON	15 ARPAJON SUR CERE	2 VHF
199110537	SOCIETE DES TRAVAUX DE L'OUEST	14 GIBERVILLE	3 UHF
199201026	DOMAINE DE LA BERGERIE	83 ROQUEBRUNE SUR ARGENS	2 VHF
199202796	BUSINESS PLATE FORME	38 ST MARTIN D HERES	1 VHF
199204182	ADPC 74	74 ANNECY	1 VHF
199209638	ASS DEPT PROTECTION CIVILE	06 CAGNES SUR MER	1 VHF
199402456	CFT BASSIN DE THAU	34 SETE	2 UHF
199502023	BRAUT MOULI	30 ALES	1 UHF
199602351	CONTRUCTION METALIQUES PAIMBOEUF	14 COLOMBELLES	1 UHF
199703509	ENTREPRISE TOURNAUD	69 LYON	2 UHF
199801510	EARL LES HORIZONS BOISES	45 ARTENAY	1 VHF
199901388	FORGE FRANCE	08 NOUZONVILLE	1 UHF
200000964	COMMUNE DE BOURBOURG	59 BOURBOURG	2 VHF
200002319	ASS DEP DE PROTECTION CIVILE	81 ALBI	1 VHF
200100152	TEMBEC AVEBENE	40 TARTAS	1 UHF
200100838	ERYMA TELESURVEILLANCE	31 TOULOUSE	1 VHF
200200215	SILO DE FROUARD	54 FROUARD	1 VHF
200200291	AGP SYSTEME	93 DRANCY	3 UHF
200200294	AGP SYSTEME	93 DRANCY	1 UHF
200201186	ASS DEPT PROTECTION CIV MOSELLE	57 AUGNY	1 VHF
200202034	A 4 SERVICES	73 ST JEAN DE BELLEVILLE	1 VHF
200300525	EUROMAN SUD	69 COLOMBIER SAUGNIEU	1 UHF
200300894	SELARL GEOM EXPER SOMPAYRAC	31 TOULOUSE	1 UHF
200301193	COMMUNE DE BAUVIN	59 BAUVIN	1 UHF
200301702	A 4 SERVICES	73 MACOT LA PLAGNE	1 VHF
200400466	ART TAXI	59 FACHES THUMESNIL	2 UHF
200400972	HONEYWELL GARRETT SA	88 THAON LES VOSGES	1 UHF
200401747	LUMEX CINEMA	92 CHATENAY MALABRY	1 UHF
200601260	CHATEAU DU GALOUPET	83 LA LONDE LES MAURES	1 VHF
200601546	SCE INT ELECTRONIQUE MARINE	29 CONCARNEAU	1 VHF
200601647	A 4 SERVICES	73 MACOT LA PLAGNE	1 VHF
200701358	ASS DEP PROTECTION CIVILE NIEVRE	58 NEVERS	1 VHF
200701779	LYCEE POLYVALENT CLAUDE BERNARD	69 VILLEFRANCHE SUR SAONE	1 UHF
200801113	NOIROT	02 LAON	1 UHF
200900653	SERIS SECURITY	31 VALENTINE	2 UHF
200900958	SERIS SECURITY	37 TOURS	1 UHF
201000240	INABENSA FRANCE SAS	13 VITROLLES	4 VHF
201000240	INABENSA FRANCE SAS	13 VITROLLES	2 VHF
201000292	FIDUCIAL PRIVATE SECURITY	13 FOS SUR MER	2 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201101342	CPC COTENTIN	50 LA HAYE DU PUITS	1 UHF
201101417	TRANSPORTS CHAVENEAU BERNIS	86 DISSAY	1 UHF
201200218	SPIE BATIGNOLLES TPCI	92 VILLENEUVE LA GARENNE	12 UHF
201200727	SPIE BATIGNOLLES	75 PARIS	1 UHF
201200772	CONTRUCTION METALIQUE PAIMBOEUF	75 PARIS	3 UHF
201200987	XHS SERVICES	14 CAEN	1 UHF
201201105	POLYGARD	57 DIEUZE	1 UHF
201201176	PROSEGUR SECURITE HUMAINE	21 DIJON	1 UHF
201300605	SOLUMAT	75 PARIS	4 UHF
201300963	PROMAT MONTLUCON	03 MONTLUCON	1 UHF
201401014	SYSOCO	21 CHENOVE	3 VHF
201401226	SOLENIS FRANCE SAS	95 BEZONS	1 UHF
201500068	LAJEDO BATIMENT	95 CORMEILLES EN PARISIS	1 UHF
201500273	LAJEDO BATIMENT	94 VALENTON	1 UHF
201500302	EIFFAGE CONSTRUCTION IDF EQUIP	93 ST OUEN	1 UHF
201500415	ESM 80	80 ABBEVILLE	1 VHF
201500555	EIFFAGE CONSTRUCTION HABITAT	78 VELIZY VILLACOUBLAY	1 UHF
201500638	OUTAREX	92 ANTONY	1 UHF
201500762	EIFFAGE CONSTRUCTION EQUIPEMENTS	94 ORLY	2 UHF